

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: Osmo Imprégnation

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: 212/17/L-M00-0

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0016411-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
1.1. Nom	1
1.2. Type(s) de produit	1
1.3. Titulaire de l'autorisation	1
1.4. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille	3
2.2. Type de formulation	3
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP	3
1.1. Identificateur du méta-RCP - Meta SPC 1	3
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	3
1.3 Type(s) de produit	3
2. Composition du méta-RCP	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	3
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	6
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	6
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	7
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	7
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	7

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	8
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	8
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	9
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	9
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	9
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	9
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	9
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	10
6. Autres informations	10
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	11
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de	11

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

Osmo Imprégnation

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Uiverlaan 12E 3145XN Maassluis Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	212/17/L-M00-0	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0016411-0000	
Date de l'autorisation	07/07/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	31/03/2020	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Affhüppen Esch 12 48231 Warendorf Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Lütkenbecker Weg 12 48155 Münster Allemagne

Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12 E 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Corporation
Adresse du fabricant	8 Vreeland Road 07932 Florham Park, New Jersey États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark, New Jersey États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12 E 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP, a division of Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Seven continent Green Chemical Co. Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhangjiagang Chine

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.64 - 0.86
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.2 - 0.28

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.64 - 0.86
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.2 - 0.28

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient IPBC et Propiconazole.. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans un centre de recyclage

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation professionnelle et non-professionnelle

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Classes d'usage 2 et 3.

Basidiomycetes:-Champignons destructeurs du bois-/

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Aureobasidium pullulans spp.-Champignons responsables du bleuissement du bois-/
Domaine d'utilisation	Extérieur /
Méthode(s) d'application	Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau - Pinceau, rouleau, pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	180-220 ml/m2 - / - 1
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte en métal ou en plastique de 750 mL, 1 L, 2.5 L, 5 L, 20 L, 120 L, 200 L, 1000 L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

La température d'application et de séchage doit être supérieure à 5 °C et l'humidité relative inférieure à 80%.
Le bois exposé à la pluie après traitement doit être protégé par un revêtement comme indiqué dans les conseils d'utilisation fournis avec ce produit.
Remuer le produit avant l'emploi.
Temps de séchage : prêt à être manipulé et pour une couche de finition après environ 24 h.
Une couche de finition (p.ex. peinture) doit être appliquée.

Nettoyage des outils : avec de l'eau et du savon.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation industrielle

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Classes d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Basidiomycetes:-Champignons destructeurs du bois-/ Aureobasidium pullulans spp.-Champignons responsables du bleuissement du bois-/
Domaine d'utilisation	Extérieur Other /
Méthode(s) d'application	Système ouvert - Trempage, arrosage, pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	180-220 ml/m2 - / - 1
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte en métal ou en plastique de 20L, 120L, 200L, 1000L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

La température d'application et de séchage doit être supérieure à 5 °C et l'humidité relative inférieure à 80%.
Le bois exposé à la pluie après traitement doit être protégé par un revêtement comme indiqué dans les conseils d'utilisation fournis avec ce produit.
Remuer le produit avant l'emploi.
Temps de séchage : prêt à être manipulé et pour une couche de finition après environ 24 h.

Une couche de finition (p.ex. peinture) doit être appliquée.

Nettoyage des outils : avec de l'eau et du savon.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Consignes supplémentaires applicables aux utilisateurs industriels:

Le bois fraîchement traité doit être placé à l'abri sur une surface dure et imperméable pour éviter tout déversement accidentel directement sur le sol ou dans l'eau.
Toute perte de produit doit être récupérée pour réutilisation ou mise au rebut.
Il est conseillé à l'utilisateur de porter un équipement de protection individuelle (EPI) lorsque l'analyse du risque d'utilisation l'indique.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement industriel par la pression du vide

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement par la pression du vide. Classes d'usage 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Basidiomycetes:-Champignons destructeurs du bois-/
Domaine d'utilisation	Extérieur Other /
Méthode(s) d'application	Système clos: imprégnation sous vide - Imprégnation sous vide.
Taux et fréquences d'application	39.2-47.0 kg/m3 - / - 1
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel qualifié Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Conteneur IBC en métal ou en plastique de 200L et 1000L.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

La température d'application et de séchage doit être supérieure à 5 °C et l'humidité relative inférieure à 80%.
Le bois exposé à la pluie après traitement doit être protégé par un revêtement comme indiqué dans les conseils d'utilisation fournis avec ce produit.
Remuer le produit avant l'emploi.

Temps de séchage : prêt à être manipulé et pour une couche de finition après environ 24 h.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Consignes supplémentaires applicables aux utilisateurs industriels:

Le bois fraîchement traité doit être placé à l'abri sur une surface dure et imperméable pour éviter tout déversement accidentel directement sur le sol ou dans l'eau.
Toute perte de produit doit être récupérée pour réutilisation ou mise au rebut.
Il est conseillé à l'utilisateur de porter un équipement de protection individuelle (EPI) lorsque l'analyse du risque d'utilisation l'indique.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

/

5.2. Mesures de gestion des risques

En cas de contact avec la peau et après le travail, se laver les mains avec de l'eau et du savon.
Ne pas utiliser ce produit à proximité immédiate de l'environnement aquatique (cours d'eau, lacs, etc.).
Éviter autant que possible le rejet du produit dans l'environnement, et particulièrement le rejet dans l'eau.

Ne pas utiliser à l'intérieur, sauf sur les huisseries extérieures de portes et fenêtres.
Ne pas appliquer ce produit sur une surface de bois susceptible d'entrer en contact avec des aliments, des ustensiles de cuisine, ou sur des plans de travail de cuisine.

Le bois traité doit être muni d'un revêtement, par exemple de peinture. Il est conseillé d'entretenir la peinture de revêtement.

Se laver les mains et le visage après application/utilisation du produit et avant de manger, boire ou fumer.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours:

GENERAL: En cas d'accident, d'exposition soupçonnée ou en cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette si possible).

EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Consulter un immédiatement médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présent et facile à faire - continuer le rinçage.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne concernée à l'air frais.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ce matériau et son emballage doivent être éliminés comme déchets dangereux. Toute quantité de produit récupérée pendant l'application et non réutilisée doit être éliminée comme déchet dangereux.

NE PAS jeter ce produit dans les conduites d'eaux usées.

Mettre au rebut l'emballage et le produit inutilisé conformément à la réglementation relative aux déchets. Si nécessaire, consulter un professionnel du traitement des déchets ou l'autorité locale compétente.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Stocker dans l'emballage d'origine bien fermé. Protéger contre le gel.

La durée de conservation est de 2 ans.

6. Autres informations

/

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Osmo Imprégnation pour le bois WR aqua 4008 incolore
TWP 085
TWP 085 BPF
2in1 Holzschutzgrundierung
2 en 1 sous-couche de protection du bois
Osmo Imprégnation pour le bois WR aqua 4008
Osmo Holz-Imprägnierung WR Aqua 4008
Induline GW-306 VP 21591

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

LU-0016411-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.75
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.24